

DELIBERATION (2022-23) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Approbation du règlement de l'Accueil Collectif de Mineurs

L'an deux mille vingt deux, le quatre juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 12

Date de convocation : 30 juin 2022

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.

Représentés : MM. : Pierre DUPECHER (pouvoir à Thierry CHALENDARD), Sébastien SIRIEIX (pouvoir à Patrick BOUDINHON), Jean-Marie BILLY (pouvoir à Alain LAGRU)

Absent : Antoine MARCHAND

Secrétaire de séance : M. Sébastien GARREAU

Monsieur le Maire expose le règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs préparé par le Comité Consultatif Vie Scolaire et Péricolaire pour la rentrée scolaire 2022/2023.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des 12 votants :

- valident le règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs, joint à la présente délibération ;
- chargent Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 5 juillet 2022

En Mairie de La Roche Noire,

Le 5 juillet 2022.

Le Maire, Pascal BRUHAT